Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212902522-20260401-206_011-DE

Saint-Jean Trolimon
KALON AR VRO VIGOUDENN
CŒUR DU PAYS BIGOUDEN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST JEAN TROLIMON

Séance du 1er avril 2026

Le mercredi 1er avril de l'an deux mille vingt six, à 20h00, le conseil municipal de la commune de Saint Jean Trolimon, légalement convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni en mairie, sous la présidence de M.LE BLEIS Didier.

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

Présents : Didier LE BLEIS – Karine COIC – VINOLO Jean-Jacques – Gwénaëlle GOASCOZ - Caroline CONSTANT – Amaury DE SURVILLE – Karen TREBERN – Cédric LE BLEIS – Jean-Edern AUBREE – Florence GUIZIOU – Joël COTTINIER

Absent sans procuration :
Baptiste TANGUY

Absents avec procuration :
Delphine LE BERRE – procuration donnée à Didier LE BLEIS
Véronique GARREC – procuration donnée à Gwénaëlle GOASCOZ
Riwal LE PAPE – procuration donnée à Amaury DE SURVILLE

Caroline CONSTANT a été nommée secrétaire de séance.

2026-013 : DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS :

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212902522-20260401-206_011-DE

ORGANISMES EXTERIEURS	TITULAIRE/CORRESPONDANT	SUPPLEANT
CLECT	Gwénaëlle GOASCOZ	Cédric LE BLEIS
Chambre d'agriculture	Riwal LE PAPE	Baptiste TANGUY
VIGIPOL	Delphine LE BERRE	Jean-Jacques VINOLO
Correspondant ENEDIS	Jean-Jacques VINOLO	
Correspondant tempête	Jean-Jacques VINOLO	
Correspondant CNAS	Karine COÎC	
Commission de veille sur la consommation foncière	Riwal LE PAPE	Baptiste TANGUY
Correspondant SDIS	Didier LE BLEIS	Jean-Jacques VINOLO
Correspondant pandémie	Karen TREBERN	
Correspondant sécurité routière	Delphine LE BERRE	
Référent INFRA-POLMAR	Jean-Jacques VINOLO	
Référent Défense	Delphine LE BERRE	
Correspondant OUESCO	Jean-Jacques VINOLO	Riwal LE PAPE
Correspondant SDEF	Jean-Jacques VINOLO	

Après concertation, les membres du conseil municipal valident unanimement la répartition proposée.

Pour extrait conforme au registre,
Le maire, Didier LE BLEIS.

